



États financiers consolidés de Corporation de la Ville de Hawkesbury

31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1 - 2
État consolidé des résultats.....	3
État consolidé de la situation financière.....	4
État consolidé de la variation de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7 – 16

Annexes

Immobilisations corporelles consolidées – Annexe 1	17
Excédent accumulé consolidé – Annexe 2	18
État consolidé des résultats des réserves et fonds de réserve – Annexe 3.....	19
État consolidé des résultats des placements – Annexe 4	20
État consolidé des charges par nature – Annexe 5.....	21

Renseignements complémentaires

État des résultats

Aqueducs.....	22
Égouts sanitaires.....	23
Cueillette d'ordures	24

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil, résidents et contribuables de
Corporation de la Ville de Hawkesbury

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Corporation de la Ville de Hawkesbury (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hawkesbury (Ontario)
Le 22 juin 2026

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



Corporation de la Ville de Hawkesbury

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2025

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	\$	\$	\$
Revenus			
Imposition – toutes catégories	21 741 933	21 805 390	20 620 696
Moins : montants reçus pour les comtés et les conseils scolaires (note 3)	(7 842 725)	(7 936 467)	(7 720 051)
Imposition nette à des fins municipales	13 899 208	13 868 923	12 900 645
Frais des usagers	8 012 335	8 229 022	7 843 565
Paiements de transfert			
Gouvernement du Canada	267 900	31 825	283 326
Province de l'Ontario	7 690 623	5 302 845	4 227 743
Autres municipalités	848 226	1 121 456	1 261 649
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	88 500	2 343	3 000
Licences et permis	697 250	508 639	693 148
Revenus de placement	310 470	269 969	399 695
Pénalités et intérêts	195 000	353 940	280 874
Amendes	60 000	61 838	34 258
Autres	-	65 662	46 187
Quote-part des bénéfices - Hydro Hawkesbury Inc.	-	529 635	123 287
	32 069 512	30 346 097	28 097 377
Charges (annexe 5)			
Administration générale	3 138 935	3 546 363	3 479 127
Protection des personnes et des biens	6 707 180	7 083 126	7 085 612
Services de transport	2 701 904	3 897 902	3 603 408
Services environnementaux	5 584 299	6 984 267	7 460 805
Loisirs et services culturels	4 126 118	4 723 901	4 303 958
Urbanisme et mise en valeur du territoire	545 160	722 100	438 796
	22 803 596	26 957 659	26 371 706
Excédent de l'exercice	9 265 916	3 388 438	1 725 671
Excédent accumulé au début	103 902 028	103 902 028	102 176 357
Excédent accumulé à la fin (annexe 2)	113 167 944	107 290 466	103 902 028

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Corporation de la Ville de Hawkesbury
État consolidé de la situation financière
31 décembre 2025

	2025	2024
	\$	\$
Actifs		
Actifs financiers		
Encaisse	7 559 976	7 279 276
Taxes à recevoir	3 240 821	2 510 981
Frais des usagers à recevoir	1 566 258	1 834 503
Débiteurs	3 116 965	3 824 494
Placements (note 4)	7 163 145	8 886 511
	22 647 165	24 335 765
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	5 896 448	6 583 474
Revenus reportés (note 5)	2 862 204	3 459 182
Avantages sociaux futurs (note 6)	289 721	285 557
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles (note 7)	2 470 592	2 412 741
Emprunts (note 8)	27 068 822	21 641 337
	38 587 787	34 382 291
Dette nette	(15 940 622)	(10 046 526)
Éventualités et engagements (notes 11 et 12)		
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe 1)	122 608 809	113 358 402
Stocks	218 625	184 545
Frais payés d'avance	403 654	405 607
	123 231 088	113 948 554
Excédent accumulé (annexe 2)	107 290 466	103 902 028

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Corporation de la Ville de Hawkesbury
État consolidé de la variation de la dette nette
Exercice clos le 31 décembre 2025

	Budget 2025	Réel 2025	Réel 2024
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice	9 265 916	3 388 438	1 725 671
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(88 500)	(2 343)	(3 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 706 271	3 643 473
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 807 300)	(13 007 825)	(10 537 159)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	88 500	53 490	3 000
Augmentation des stocks	-	(34 080)	(11 226)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	-	1 953	(114 859)
Augmentation de la dette nette	(9 541 384)	(5 894 096)	(5 294 100)
Dette nette au début	(10 046 526)	(10 046 526)	(4 752 426)
Dette nette à la fin	(19 587 910)	(15 940 622)	(10 046 526)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Corporation de la Ville de Hawkesbury
État consolidé des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	3 388 438	1 725 671
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Augmentation des taxes à recevoir	(729 840)	(694 896)
Diminution (augmentation) des frais des usagers à recevoir	268 245	(325 383)
Diminution (augmentation) des débiteurs	707 529	(469 117)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(2 118 126)	1 901 862
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(596 978)	446 173
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	4 164	(30 334)
Augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles	57 851	42 661
Augmentation des stocks	(34 080)	(11 226)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1 953	(114 859)
	(2 439 282)	744 881
Éléments de fonctionnement hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 706 271	3 643 473
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(2 343)	(3 000)
Quote-part des bénéfices - Hydro Hawkesbury Inc.	(529 635)	(123 287)
	3 174 293	3 517 186
Augmentation nette de l'encaisse provenant des activités de fonctionnement	4 123 449	5 987 738
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 576 725)	(9 586 217)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	53 490	3 000
	(11 523 235)	(9 583 217)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	-	(132 000)
Produit de la cession des placements	2 168 534	-
Dividende reçu de Hydro Hawkesbury Inc.	84 467	84 467
	2 253 001	(47 533)
Activités de financement		
Produit d'emprunts à long terme	6 500 000	5 000 000
Remboursement du capital des emprunts	(1 072 515)	(1 086 108)
	5 427 485	3 913 892
Augmentation nette de l'encaisse	280 700	270 880
Encaisse au début	7 279 276	7 008 396
Encaisse à la fin	7 559 976	7 279 276

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 9.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Normes comptables futures

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2027

Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public

En décembre 2022, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public (le « Cadre conceptuel »), lequel remplace les aspects conceptuels du chapitre SP 1000, Concepts des états financiers, et du chapitre SP 1100, Objectifs des états financiers. Le Cadre conceptuel établit les concepts fondamentaux qui sous-tendent l'information financière dans le secteur public, notamment les caractéristiques des entités du secteur public, les objectifs de l'information financière, les principaux utilisateurs des états financiers, les caractéristiques qualitatives de l'information financière ainsi que les concepts généraux relatifs à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation.

Le Cadre conceptuel s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} avril 2026 et s'appliquera à la Municipalité à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. L'adoption du Cadre conceptuel devrait principalement avoir une incidence sur la base d'élaboration des méthodes comptables et sur la présentation des états financiers, plutôt que sur les montants comptabilisés ou évalués.

Niveau d'autorité en tant que sources de PCGR d'annexes du Manuel du secteur public qui constituent des guides d'application

En février 2025, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié des modifications visant à clarifier la désignation, au regard des principes comptables généralement reconnus (PCGR), de certaines annexes contenant des indications d'application dans le Manuel de comptabilité du secteur public. Ces modifications confèrent le statut de PCGR à certaines annexes sélectionnées relatives aux produits, aux transferts gouvernementaux, aux instruments financiers ainsi qu'à la présentation des charges réparties, et précisent que les annexes d'indications d'application font partie intégrante des normes qu'elles appuient, plutôt que d'avoir un caractère uniquement illustratif. Des modifications connexes ont également été apportées au chapitre SP 1150, Principes comptables généralement reconnus.

Ces modifications s'appliquent aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} avril 2026 et s'appliqueront à la Municipalité à compter du 1^{er} janvier 2027. Elles sont principalement de nature clarificatrice et ne devraient pas entraîner de changements significatifs aux états financiers de la Municipalité.

Présentation des états financiers (chapitre SP 1202)

En octobre 2023, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 1202, Présentation des états financiers, qui remplace le chapitre SP 1201 et introduit un nouveau modèle de présentation de l'information financière fondé sur le Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public. Le chapitre SP 1202 apporte des modifications à la présentation de l'état de la situation financière, notamment l'introduction de nouvelles catégories de passifs, la présentation d'un état des actifs financiers nets ou des passifs financiers nets, des révisions à l'état des flux de trésorerie ainsi que de nouvelles exigences concernant la présentation des variations des actifs nets ou des passifs nets.

Le chapitre SP 1202 s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} avril 2026 et s'appliquera à la Municipalité à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise uniquement si le Cadre conceptuel est adopté simultanément, et l'information comparative sera retraitée lors de l'adoption. L'adoption du chapitre SP 1202 devrait entraîner des changements dans la présentation des états financiers de la Municipalité; toutefois, aucun changement aux montants comptabilisés ou évalués n'est prévu.

1. Normes comptables futures (suite)

Entrée en vigueur le 1er janvier 2030

Immobilisations corporelles (modifications du chapitre SP 3150)

En mai 2025, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié des modifications au chapitre SP 3150, Immobilisations corporelles. Ces modifications visent à clarifier certaines définitions et indications relatives aux immobilisations corporelles, à introduire de nouvelles exigences d'information concernant les œuvres d'art, les trésors et biens historiques ainsi que les collections, et à fournir des indications sur le traitement des actifs acquis à une valeur largement inférieure à leur juste valeur.

Ces modifications s'appliquent aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2030; l'adoption anticipée est permise. Elles devraient être appliquées de façon rétrospective, sous réserve de certaines exceptions qui seront appliquées de façon prospective. La direction ne s'attend pas, à l'heure actuelle, à ce que ces modifications aient une incidence significative sur les états financiers de la Municipalité, mais continuera d'en évaluer l'impact avant leur adoption.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Municipalité sont la responsabilité de la direction et sont présentés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

L'accent des états financiers consolidés du CCSP est mis sur la situation financière de la Municipalité et l'évolution de celle-ci. L'état consolidé de la situation financière présente les actifs financiers et passifs et les actifs non financiers de la Municipalité. Les actifs financiers sont disponibles pour faire face aux obligations existantes ou financer des activités futures. Les actifs financiers nets sont la différence entre les actifs financiers et les passifs.

Périmètre comptable

États financiers consolidés

Ces états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de fonctionnement, les réserves et fonds de réserve et les variations des investissements dans les immobilisations corporelles et incluent les opérations de tous les comités du conseil et les commissions suivantes qui sont sous le contrôle du conseil :

- Association Communautaire de Développement Stratégique Industriel de Hawkesbury;
- Conseil de la bibliothèque publique de Hawkesbury;
- Commission de la Zone d'Amélioration Commerciale de la Corporation de la Ville de Hawkesbury.

Entité non consolidée

La situation financière du comité directeur pour la gestion des déchets de la région de Hawkesbury et ses opérations ne sont pas consolidées, car elles ne sont pas contrôlées par la Municipalité.

Référentiel comptable

Comptabilité d'exercice

Les charges et les sources de financement correspondantes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de comptabilité d'exercice reconnaît les revenus lorsqu'ils deviennent réalisables et quantifiables; les charges sont reconnues lorsqu'elles sont engagées et quantifiables à la suite de la réception de biens ou de services et la création légale d'une obligation à payer.



2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ont des durées de vie utile de plus d'un an et ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que les excédents de l'exercice donnent la variation de la dette nette.

Instruments financiers

La Municipalité comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Municipalité peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à la juste valeur. La Municipalité n'a pas fait ce choix au cours de l'exercice.

La Municipalité évalue par la suite les placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que tous les instruments dérivés à la juste valeur, à l'exception des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif d'une autre entité et qui doivent être réglés par la livraison de ces instruments. La juste valeur est établie selon les cours publiés. Les transactions d'achat ou de vente de ces articles sont enregistrées à la date de transaction. Les gains et pertes nets résultant des variations de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. La Municipalité n'a pas présenté d'état des gains et pertes de réévaluation, car elle ne dispose d'aucun élément donnant lieu à des gains et pertes de réévaluation. Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif et les instruments dérivés qui sont liés à des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif d'une autre entité et qui doivent être réglés par la livraison de ces instruments sont évalués ultérieurement au coût, diminué de toute perte de valeur. À l'exception des instruments désignés à la juste valeur, tous les autres actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés en charges. Autrement, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.

Tous les actifs financiers, à l'exception des instruments dérivés, sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est enregistrée dans l'état consolidé des résultats. Les dépréciations d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût après amortissement pour refléter les pertes de valeur ne sont pas reprises pour les plus-values ultérieures. Les reprises de toute réévaluation nette des actifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, qui inclut tous les montants liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à l'amélioration d'un actif. Le coût, moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations aux terrains	20 ans
Bâtiments et installations	7 à 50 ans
Aqueducs et égouts	25 à 60 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Routes et ponts	20 à 60 ans
Machinerie et équipements	5 à 20 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement débute dans le mois où l'actif est mis en service et se termine dans le mois de la cession. Les constructions en cours ne sont pas amorties tant que les immobilisations corporelles ne sont pas prêtes à être utilisées pour offrir des services.

Les terrains ne sont pas amortis.

La Municipalité a un seuil de capitalisation de 25 000 \$ pour les installations civiles, de 3 500 \$ pour les lampes et de 10 000 \$ pour tous les autres actifs. Les éléments avec une valeur moindre sont imputés aux charges, sauf si regroupés, lorsqu'ils représentent une valeur importante ou pour des raisons opérationnelles. Des exemples d'éléments regroupés sont des ordinateurs, des véhicules, des poteaux et des défibrillateurs.

Dons d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont inscrites à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur à la date du don et le même montant est inscrit comme dons dans les revenus. Les dons d'immobilisations corporelles à d'autres organismes sont inscrits comme charges au montant de la valeur comptable nette à la date du transfert.

Placements

Les placements dans les actions ordinaires de Hydro Hawkesbury Inc. sont comptabilisés à la valeur de consolidation modifiée.

Stocks

Les stocks détenus pour offrir des services sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon l'approche du premier entré, premier sorti.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme location-acquisition ou location-exploitation. Les baux qui transfèrent la majorité des avantages et des risques sont comptabilisés comme location-acquisition. Les autres baux sont comptabilisés comme location-exploitation et les charges sont reconnues sur la durée des baux.

Revenus reportés

Les fonds reçus à des fins spécifiques sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce que la Municipalité se conforme à l'obligation pour laquelle elle a reçu les fonds.

Avantages sociaux futurs

Les avantages reliés aux congés de maladie et les avantages de retraite sont enregistrés lorsque les droits sont gagnés.

Réserves et fonds de réserve

Certains montants, approuvés par le conseil, sont accumulés dans des réserves et fonds de réserve pour des charges en capital et d'opérations futures.

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

Transferts des gouvernements

Les transferts des gouvernements sont constatés en tant que revenus dans l'exercice au cours duquel les transferts sont approuvés et que les critères d'admissibilité sont respectés. Les transferts des gouvernements sont reportés lorsqu'ils sont grevés d'une stipulation qui exige des actions précises afin de conserver les transferts. Pour de tels transferts, les revenus sont constatés lorsque les stipulations ont été respectées.

Informations sectorielles

Un secteur est défini comme une activité distincte ou un groupe d'activités distinct à l'égard de laquelle ou duquel il est approprié de présenter l'information financière séparément. La direction a établi que les informations déjà présentées dans l'état consolidé des résultats et les notes complémentaires de l'exercice considéré et de l'exercice précédent sont adéquates en ce qui a trait aux secteurs pertinents et que, par conséquent, elle n'avait pas à présenter des informations additionnelles.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles

La Municipalité comptabilise le passif relié à l'obligation de mise hors service d'immobilisations corporelles découlant de l'acquisition, du développement, de la construction ou de l'exploitation normale d'une immobilisation, dans l'exercice au cours duquel il est engagé et lorsqu'une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être faite. Le passif est évalué selon la meilleure estimation de la dépense requise pour régler l'obligation actuelle.

Lorsque le passif pour une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles est initialement reconnu, le coût correspondant est ajouté au coût de l'actif correspondant et est amorti sur la durée de vie utile de l'actif.

Dans les exercices subséquents, le passif est ajusté pour tenir compte des changements résultant du passage du temps et des révisions de l'échéancier ou du montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés ou du taux d'actualisation. L'accroissement du passif résultant de l'écoulement du temps est imputé aux résultats, tandis que les changements du passif résultant des révisions de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés ou du taux d'actualisation sont comptabilisés comme un ajustement de la valeur comptable de l'actif à long terme correspondant.

La Municipalité continue de comptabiliser le passif jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint. Les déboursés effectués pour régler le passif sont déduits du passif déclaré au moment où ils sont effectués.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des immobilisations corporelles, l'évaluation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles et le montant de certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.



Corporation de la Ville de Hawkesbury
Notes complémentaires
31 décembre 2025

3. Activités des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires

Les montants collectés au nom des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires sont composés des éléments suivants :

	Comtés unis	Conseils scolaires	Total
	\$	\$	\$
2025			
Imposition	4 883 919	2 968 123	7 852 042
Paielements tenant lieu d'impôts	82 276	2 149	84 425
	4 966 195	2 970 272	7 936 467
2024			
Imposition	4 705 790	2 932 646	7 638 436
Paielements tenant lieu d'impôts	79 466	2 149	81 615
	4 785 256	2 934 795	7 720 051

4. Placements

	2025	2024
	\$	\$
Placements garantis qui portent intérêt à des taux variant de 4,46 % à 5,15 % et échéant d'avril 2026 à août 2029	1 739 889	1 741 351
Portefeuille d'obligations du gouvernement canadien	-	1 078 365
Portefeuille d'obligations de sociétés canadiennes	-	1 088 707
Hydro Hawkesbury Inc. 1 000 actions ordinaires représentant 100,00 % des actions avec droit de vote (annexe 4)	5 423 256	4 978 088
	7 163 145	8 886 511



Corporation de la Ville de Hawkesbury
Notes complémentaires
31 décembre 2025

5. Revenus reportés

	2025	2024
	\$	\$
Taxe fédérale sur l'essence	1 649 713	1 356 159
Subvention reçue d'avance	938 636	1 778 650
Contrat de location	43 932	46 091
Dépôt de performance	218 104	152 549
Service de répartition	-	96 677
Autres	11 819	29 056
	2 862 204	3 459 182

La variation nette des revenus reportés au cours de l'exercice s'explique comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Montants reçus	1 954 027	2 284 751
Revenus reportés constatés	(2 496 191)	(1 812 331)
Autres variations	(54 814)	(26 247)
	(596 978)	446 173
Revenus reportés au début	3 459 182	3 013 009
Revenus reportés à la fin	2 862 204	3 459 182

6. Avantages sociaux futurs

Le montant des avantages sociaux futurs apparaissant à l'état consolidé de la situation financière représente 199 456 \$ (188 589 \$ en 2024) de congés de maladie accumulés et 90 265 \$ (96 968 \$ en 2024) d'avantages complémentaires à la retraite.

Les congés de maladie s'accumulent à un taux de 1,5 jour par mois jusqu'à un montant maximal équivalant à 50 % du salaire annuel de l'employé.

Les congés de maladie accumulés sont remboursables lorsque les congés de maladie sont pris et sont assujettis à un remboursement lorsqu'un employé quitte son emploi avec la Municipalité.

La Municipalité offre des avantages complémentaires à la retraite à certains employés. Ces avantages incluent les prestations pour soins de santé, dentaires et assurances-vie. Ces avantages complémentaires à la retraite seront financés dans l'exercice où ils seront déboursés.



Corporation de la Ville de Hawkesbury

Notes complémentaires

31 décembre 2025

7. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles

La Municipalité a comptabilisé une estimation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles de 2 470 592 \$ pour enlever et éliminer le plomb et l'amiante dans les bâtiments et les installations. La nature du passif est liée aux matériaux contenant du plomb et de l'amiante dans plusieurs des installations de la Municipalité qui devront être correctement éliminés lorsque les bâtiments seront vendus ou que des travaux de restauration seront entrepris. Les hypothèses utilisées pour estimer la responsabilité comprennent les divers types de matériaux contenant du plomb et de l'amiante dans chacun des bâtiments de la Municipalité, ainsi que la norme de travail qui sera nécessaire pour retirer en toute sécurité les matériaux contenant du plomb et de l'amiante. De plus, des hypothèses ont été formulées concernant la durée de vie utile restante de tous les bâtiments de la Municipalité qui contiennent des matériaux contenant du plomb et de l'amiante afin de déterminer quand les coûts de remise en état pourraient être engagés.

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	2 412 741	2 370 080
Charge de désactualisation	57 851	42 661
	2 470 592	2 412 741

8. Emprunts

	2025	2024
	\$	\$
Emprunts contractés par la Municipalité, 2,07 % à 4,90 %, échéant entre 2026 et 2048	13 068 822	14 141 337
Emprunts temporaires pour la construction, taux préférentiel majoré de 0,00 %, à être convertis en emprunts à la fin de la construction	14 000 000	7 500 000
	27 068 822	21 641 337

Des emprunts expliqués ci-dessus, les versements de capital pour les prochains exercices financiers sont comme suit :

	Imposition générale	Frais des usagers	Total
	\$	\$	\$
2026	407 196	651 914	1 059 110
2027	389 674	508 830	898 504
2028	403 135	526 404	929 539
2029	417 086	544 585	961 671
2030	431 544	563 394	994 938
Ensuite	11 380 062	10 844 998	22 225 060
	13 428 697	13 640 125	27 068 822

Les versements annuels en capital et intérêts requis pour rembourser les emprunts sont dans les limites annuelles de remboursement des emprunts prescrits par le ministère des Affaires municipales et du Logement.



Corporation de la Ville de Hawkesbury
Notes complémentaires
31 décembre 2025

9. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises pour un coût total de 13 007 825 \$ (10 537 159 \$ en 2024), dont un montant de 2 706 022 \$ (1 274 922 \$ en 2024) a été payé après la fin d'exercice et un montant de 10 301 803 \$ (9 262 237 \$ en 2024) a été payé au cours de l'exercice.

10. Régimes de pension

La Municipalité fait des contributions au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime à employeur multiple, qui, au 31 décembre 2025, était pour 102 membres du personnel (102 en 2024). Le plan est un régime à prestations déterminées qui définit le montant de prestation à recevoir par les employés en fonction du nombre d'années de service et le niveau de salaire.

Le montant contribué au RREMO en 2025 était de 633 166 \$ (604 847 \$ en 2024) pour services courants et est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats.

11. Éventualités

Poursuites judiciaires

Des poursuites judiciaires sont en cours contre la Municipalité par des tiers. Il est impossible à ce moment de déterminer le montant, s'il y a lieu, des jugements qui pourraient être accordés contre la Municipalité. Tout montant accordé au-dessus de la couverture d'assurance sera imputé aux dépenses de l'exercice en cours. La Municipalité maintient une couverture d'assurance pour responsabilité civile jusqu'à 50 000 000 \$.

Lettre de garantie

La Municipalité a endossé une lettre de garantie d'un montant de 399 528 \$ émise en faveur de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité pour Hydro Hawkesbury Inc.

Marge de crédit

La Municipalité a endossé la marge de crédit de Hydro Hawkesbury Inc. pour un montant de 1 000 000 \$. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit était inutilisée.

Site contaminé

Sur la base du programme de réaménagement proposé au ministère de l'Environnement et de l'Énergie en 2015, le système de traitement de contrôle des limites a été déclassé et des évaluations des risques applicables ont été effectuées, afin de faciliter l'achat et le réaménagement du site par des développeurs. Une surveillance continue des eaux souterraines et des rapports au ministère de l'Environnement et de l'Énergie ainsi que des mises à jour du programme d'évaluation du niveau de déclenchement sont attendus au cours des trois prochaines années, des mesures d'urgence devant être mises en œuvre si nécessaire. Les coûts estimés pour les trois prochains exercices s'élèvent entre 233 000 \$ et 833 000 \$.



12. Engagements

Obligations contractuelles

La Municipalité a signé des contrats pour des projets capitaux. Les paiements futurs s'élèveront à 997 000 \$.

Location de véhicules

La Municipalité a signé des contrats de location-exploitation pour des véhicules échéant entre 2028 et 2030. Les paiements futurs au cours des cinq prochains exercices s'élèveront à 481 435 \$.

Enfouissement et collecte des déchets

La Municipalité a signé une entente en 2025 pour la collecte et l'enfouissement des déchets de mai 2025 à décembre 2028. Les décaissements totaux prévus au cours des quatre prochains exercices ont été estimés à 3 174 000 \$.

13. Chiffres du budget

Le budget initial de fonctionnement approuvé par la Municipalité pour 2025 est présenté dans l'état consolidé des résultats. Le budget prévu comme investissements dans les immobilisations corporelles est sur une base de projet. Comme les projets peuvent s'échelonner sur plus d'un exercice, les montants prévus peuvent être différents des chiffres réels.

Aux fins de ces états financiers consolidés, les chiffres du budget ont été présentés sur une base compatible avec la présentation des chiffres réels.



Corporation de la Ville de Hawkesbury
Immobilisations corporelles consolidées
 Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe 1

	Terrains et améliorations aux terrains	Bâtiments et installations	OMHSI	Aqueducs et égouts	Routes et ponts	Machinerie et équipement	Construction en cours	2025	2024
	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût									
Au début	6 930 846	87 197 392	2 370 080	39 221 622	28 910 133	16 489 545	15 347 681	196 467 299	186 069 687
Acquisitions	4 326	-	-	-	-	611 988	12 391 511	13 007 825	10 537 159
Cessions	-	-	-	-	(52 208)	(252 542)	-	(304 750)	(139 547)
Transfert	374 592	8 854 736	-	1 512 992	658 971	59 195	(11 460 486)	-	-
À la fin	7 309 764	96 052 128	2 370 080	40 734 614	29 516 896	16 908 186	16 278 706	209 170 374	196 467 299
Amortissement cumulé									
Au début	1 335 525	43 752 021	249 700	16 359 869	13 903 117	7 508 665	-	83 108 897	79 604 971
Amortissement	18 917	1 440 983	123 725	665 209	698 109	759 328	-	3 706 271	3 643 473
Amortissement cumulé sur la cession	-	-	-	-	(52 208)	(201 395)	-	(253 603)	(139 547)
À la fin	1 354 442	45 193 004	373 425	17 025 078	14 549 018	8 066 598	-	86 561 565	83 108 897
Valeur comptable nette	5 955 322	50 859 124	1 996 655	23 709 536	14 967 878	8 841 588	16 278 706	122 608 809	113 358 402



Corporation de la Ville de Hawkesbury

Excédent accumulé consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe 2

	2025	2024
	\$	\$
Réserves		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Égouts sanitaires	506 666	606 666
Aqueducs	3 038 467	2 935 272
Autres	1 488 705	1 527 424
Remplacement des équipements et véhicules	1 160 639	1 177 850
Autres	836 496	815 496
Fonds de roulement	2 071 287	2 071 287
Dépotoir	279 880	179 880
Association Communautaire de Développement Stratégique Industriel de Hawkesbury	195 634	195 634
	9 577 774	9 509 509
Fonds de réserve		
Permis de construction	-	237 029
Acquisition d'immobilisations corporelles – bibliothèque	111 284	106 890
	111 284	343 919
	9 689 058	9 853 428
Fonctionnement		
Pour une (augmentation) diminution de l'imposition		
Bibliothèque	(38 073)	24 214
Général	19 259	479 192
	(18 814)	503 406
Pour une diminution (augmentation) des redevances des usagers		
Aqueducs	643 351	(22 572)
Égouts	(49 241)	(93 702)
Cueillette d'ordures	105 521	32 549
Pour des propriétaires fonciers concernés par les améliorations locales	101 947	110 160
Association Communautaire de Développement Stratégique Industriel de Hawkesbury	1 193 400	1 228 963
	1 976 164	1 758 804
Investi dans les immobilisations corporelles	95 539 987	91 717 066
Immobilisations corporelles non financées	(2 777 143)	(3 159 289)
Immobilisations corporelles surfinancées	-	1 263 640
Avantages sociaux futurs non financés	(90 264)	(96 968)
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles non financée	(2 470 592)	(2 412 741)
Placements	5 423 256	4 978 088
	95 625 244	92 289 796
	107 290 466	103 902 028



Corporation de la Ville de Hawkesbury

État consolidé des résultats des réserves et fonds de réserve

Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe 3

	2025 Budget	2025 Réal	2024 Réal
	\$	\$	\$
Revenus			
Placements	-	2 394	2 932
Transferts nets du fonctionnement	(878 792)	(166 764)	(158 030)
Variation des réserves et fonds de réserve	(878 792)	(164 370)	(155 098)
Réserves et fonds de réserve au début	9 853 428	9 853 428	10 008 526
Réserves et fonds de réserve à la fin	8 974 636	9 689 058	9 853 428



Corporation de la Ville de Hawkesbury
État consolidé des résultats des placements
Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe 4

	2025 Budget	2025 Réal	2024 Réal
	\$	\$	\$
Revenus			
Hydro			
Quote-part des bénéfices	-	529 635	123 287
Transfert net aux résultats			
Hydro – dividende	(84 467)	(84 467)	(84 467)
Variation nette des placements	(84 467)	445 168	38 820
Placements au début	4 978 088	4 978 088	4 939 268
Placements à la fin (note 4)	4 893 621	5 423 256	4 978 088



Corporation de la Ville de Hawkesbury
État consolidé des charges par nature
Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe 5

	2025	2025	2024
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Salaires, traitements et avantages sociaux	10 267 746	10 022 878	9 515 315
Intérêts	700 040	429 728	711 710
Matériaux	5 194 698	5 477 840	5 575 332
Services contractuels	6 074 912	6 639 857	6 414 216
Loyers et frais financiers	566 200	681 085	519 160
Transferts externes	-	-	(7 500)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 706 271	3 643 473
	22 803 596	26 957 659	26 371 706



Corporation de la Ville de Hawkesbury

État des résultats

Aqueducs

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Facturation directe de l'eau	2 391 032	2 294 755	2 206 634
Vente d'eau aux autres	50 000	38 721	41 877
Gouvernement du Canada	-	-	269 394
Province de l'Ontario	300 000	224 102	285 287
Autres municipalités	375 000	562 215	812 179
Autres	15 500	26 119	25 524
	3 131 532	3 145 912	3 640 895
Charges			
Administration	559 900	521 995	592 828
Usine de filtration	883 800	904 676	1 123 186
Système de pompage	56 900	65 945	49 455
Réservoir d'eau	50 600	36 232	41 514
Système de distribution d'eau	411 000	287 316	307 744
Intérêts sur dette	219 579	(252 491)	200 004
Amortissement des immobilisations corporelles	-	684 096	663 931
	2 181 779	2 247 769	2 978 662
Excédent de l'exercice	949 753	898 143	662 233
Excédent accumulé au début	24 357 724	24 357 724	23 695 491
Excédent accumulé à la fin	25 307 477	25 255 867	24 357 724
Composé de :			
Fonctionnement	(22 572)	643 351	(22 572)
Réserves	2 653 272	3 038 467	2 935 272
Investi dans les immobilisations corporelles	22 243 661	23 012 347	21 011 908
Immobilisations corporelles non financées	-	(587 840)	-
Immobilisations corporelles surfinancées	1 263 641	-	1 263 641
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles non financée	(830 525)	(850 458)	(830 525)
	25 307 477	25 255 867	24 357 724



Corporation de la Ville de Hawkesbury

État des résultats

Égouts sanitaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025 Budget	2025 Réal	2024 Réal
	\$	\$	\$
Revenus			
Facturation directe des égouts sanitaires	2 968 507	2 842 830	2 746 308
Frais des usagers	25 000	19 400	9 380
Province de l'Ontario	400 000	212 102	189 135
Redevances d'aménagement	-	150 000	-
	3 393 507	3 224 332	2 944 823
Charges			
Électricité	380 000	389 321	358 985
Transferts interdépartementaux	68 700	68 700	70 000
Usine des eaux usées	876 200	932 648	858 591
Intérêts sur dette	275 091	268 215	290 067
Gestion de boues	156 000	148 760	158 138
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 108 737	1 103 524
Autres	303 100	307 023	231 872
	2 059 091	3 223 404	3 071 177
Excédent (déficit) de l'exercice	1 334 416	928	(126 354)
Excédent accumulé au début	33 068 880	33 068 880	33 195 234
Excédent accumulé à la fin	34 403 296	33 069 808	33 068 880
Composé de :			
Fonctionnement	(92 402)	(49 241)	(93 702)
Réserves	506 666	506 666	606 666
Investi dans les immobilisations corporelles	35 398 103	33 901 072	33 964 987
Immobilisations corporelles non financées	(175 000)	(25 000)	(175 000)
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles non financée	(1 234 071)	(1 263 689)	(1 234 071)
	34 403 296	33 069 808	33 068 880



Corporation de la Ville de Hawkesbury

État des résultats

Cueillette d'ordures

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025 Budget	2025 Réal	2024 Réal
	\$	\$	\$
Revenus			
Facturation directe	1 083 139	1 154 448	1 147 634
Frais des usagers	279 915	162 322	280 953
Autres municipalités	51 640	51 639	-
	1 414 694	1 368 409	1 428 587
Charges			
Cueillette d'ordures	1 044 894	1 082 181	952 498
Collecte des déchets dangereux	110 000	82 208	86 838
Transferts interdépartementaux	29 300	29 300	10 200
Bacs roulants	17 500	-	63 407
Autres	13 000	1 748	19 038
	1 214 694	1 195 437	1 131 981
Excédent de l'exercice	200 000	172 972	296 606
Excédent (déficit) accumulé au début	212 429	212 429	(84 177)
Excédent accumulé à la fin	412 429	385 401	212 429
Composé de :			
Fonctionnement	132 549	105 521	32 549
Réserves	279 880	279 880	179 880
	412 429	385 401	212 429